

## Commission de Suivi de Site NYRSTAR à AUBY

Lieu : Sous-préfecture de Douai

Date : Le 24 mai 2018

### Collège administration

Madame LESTIENNES, Sous-préfecture

Monsieur SANTERRE, DREAL

Monsieur RICHEZ, Service Départemental du Renseignement Territorial de Douai

### Collège exploitant

Monsieur BRASSART, directeur de l'usine Nyrstar

Monsieur DUBOIS, responsable QSE Nyrstar

Madame MORDACQ, DRH Nyrstar

Monsieur PETITJEAN, Nyrstar

Monsieur SCHARER, responsable maintenance Nyrstar

### Collège représentant des salariés

Monsieur THERY, CHSCT Nyrstar

### Représentants des collectivités

Monsieur DUJARDIN, adjoint au Maire d'Auby

Monsieur DEROCH, service urbanisme de la ville d'Auby

Monsieur DESRUMAUX, conseiller municipal de Flers-en-Escrebieux

Monsieur BEN SMIDA, Communauté d'agglomération du Douaisis

Monsieur BOUCHET, Conseil départemental du Nord

Monsieur DELCOURT, Conseil départemental du Nord

### Collèges riverains et associations

Monsieur SALVINO, Association aubygeoise de défense de l'environnement

Monsieur TROUVILLIEZ, Nord Nature Environnement

### Personnes qualifiées

Monsieur JADAS, SDIS Nord

Monsieur MOREL, SDIS Nord

Monsieur NOWAK, VNF

### Secrétariat de la CSS

Madame DUFLOS, S3PI

## ***ORDRE DU JOUR***

I.	Introduction du président de la CSS.....	4
II.	Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire de la CSS avant signature.....	4
III.	Bilan d'activité et environnemental de l'établissement NYRSTAR pour l'année 2017 (risques technologiques et risques chroniques).....	4
IV.	Questions et échanges .....	5
V.	S3PI : campagne d'information du public 2019 .....	6

## **I. Introduction du président de la CSS**

Monsieur BRASSART ouvre la séance et relaie les excuses de M. DESTOUCHES et de Mme GALLO qui ne peuvent assister à cette commission.

## **II. Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire de la CSS avant signature**

Madame DUFLOS présente les projets d'arrêtés préfectoraux établissant cette CSS. Des changements y ont été apportés afin d'inclure la présence de représentants de la police ou de la gendarmerie et des Services de Renseignement Territorial.

Concernant le collège « riverains », l'association « EDA » a émis par courrier son souhait de ne plus être comprise dans ce collège. Les personnalités qualifiées regroupent le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), Voies navigables de France (VNF), SNCF Réseaux et le Conseil départemental du Nord.

Il est proposé que la présidence de la CSS soit conservée par Monsieur BRASSART. Le bureau de la CSS sera composé d'un représentant par collège : le DREAL ou son représentant, Monsieur le Maire d'Auby ou son représentant, la DRH de Nyrstar ou son représentant, Monsieur SALVINO et Monsieur PLOUVIER. Ce bureau validera l'ordre du jour par voie dématérialisée.

## **III. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement NYRSTAR pour l'année 2017 (risques technologiques et risques chroniques)**

Monsieur DUBOIS présente ce bilan pour l'année 2017. Le site a fait l'objet de plusieurs contrôles durant cette année :

- Un contrôle portant sur la légionellose le 7 avril (résultats conformes) ;
- Une inspection de l'Agence de l'Eau le 4 mai (données relatives aux rejets vers le canal) ;
- Une inspection des Douanes le 16 mai (données relatives à la taxe générale sur les activités polluantes) ;
- Un contrôle inopiné des rejets vers le canal du 4 au 5 septembre (éléments contrôlés bien en deçà des limites réglementaires) ;
- Une inspection par la DREAL le 8 décembre (performance du système de gestion de la sécurité).

L'atelier indium céments a redémarré et le projet de mise en conformité des stockages s'est poursuivi au second semestre 2017, avec un achèvement prévu pour 2019. Le bâtiment « 77m » a été remis en conformité pour permettre le stockage du manganèse. L'amélioration portant sur les rejets métalliques vers le canal a commencé fin 2017 et se terminera en 2018.

Des actions de prévention ont été entreprises pour limiter les risques :

- Une campagne de mesures de l'épaisseur des conduites et des échangeurs fluogrillage ;
- Un arrêt de la chaudière SOCOMAS pour y effectuer des contrôles réglementaires ;
- Un achèvement du contrôle annuel de l'épaisseur des réservoirs d'acide sulfurique ;
- Des contrôles préventifs des systèmes d'alerte d'émissions de chlore sur le fluogrillage et l'indium métal.

Deux exercices ont eu lieu, simulant une fuite de chlore au fluogrillage le 13 février et le déclenchement d'un transformateur général le 21 juin.

Huit courtes émissions de dioxyde soufre (SO<sub>2</sub>) ont eu lieu en 2017, ainsi qu'une fuite mineure de chlore et un déclenchement de transformateur général.

Une procédure de retour d'expérience a été mise en place pour bénéficier de l'expérience issue d'incidents sur d'autres sites SEVESO, internes ou externes au groupe.

L'exploitation du bassin de décantation G5 avec un compactage et un stockage solide se poursuit. Deux couvertures de bassins ont dû faire l'objet de réparations à la suite d'intempéries.

Les quantités de métal (zinc, cadmium, plomb) rejetées dans le canal sont toujours très en deçà des limites réglementaires, tout comme les rejets atmosphériques de SO<sub>2</sub>.

Les contrôles des rejets atmosphériques n'ont pu être effectués en 2016 et 2017 sur les tours aéroréfrigérantes et de la halle d'électrolyse en raison de la corrosion des passerelles d'accès. Cet accès a été rétabli fin 2017. 3 départs d'incendie ont eu lieu sur la machine chargeuse du four de grillage.

La station d'ajout de NaHS doit se poursuivre afin de réduire davantage les rejets vers le canal. Le suivi de ces rejets se fera trimestriellement par un organisme agréé RSDE.

#### **IV. Questions et échanges**

Monsieur MOREL demande pourquoi le SDIS n'a pas été consulté concernant la modification du POI.

Monsieur DUBOIS précise que le POI est en cours de refonte et qu'il doit encore être finalisé.

Monsieur DUJARDIN s'interroge sur le résultat de la campagne de mesure de l'épaisseur des conduites.

Monsieur SCHARER indique qu'aucune évolution majeure n'a été constatée, sauf sur un réservoir qui a été isolé préventivement en attendant des réparations.

Monsieur BRASSART souligne que le site d'Auby est le plus performant du groupe en matière de sécurité.

Monsieur SANTERRE ajoute qu'un arrêté ministériel de 2010 prévoit un programme de suivi pour les équipements industriels présentant un risque important pour l'environnement ou la sécurité des riverains.

Monsieur TROUVILLIEZ s'interroge sur la présence de transformateurs de secours pour les occasions où l'alimentation principale est défaillante. Concernant les couvertures endommagées des bassins, il considère que les changements climatiques doivent être envisagés lors de la conception. Enfin, il remarque que des mesures auraient dû être prises depuis longtemps pour rétablir l'accès au contrôle des émissions atmosphériques.

Monsieur SCHARER indique qu'un transformateur sur trois est gardé en réserve et qu'en cas d'arrêt, des groupes électrogènes de secours alimentent les éléments essentiels en matière de sécurité.

Madame LESTIENNES s'interroge sur les mesures mises en place dans le cadre du plan Vigipirate.

Monsieur BRASSART répond que le site est muni d'un système d'enregistrement et de badge à l'entrée, ainsi que d'une vidéosurveillance. Les contrôles à l'entrée sont systématiques et des visites aléatoires de surveillance sont organisées.

Monsieur TROUVILLIEZ demande si des mesures seront prises pour diminuer la pollution lumineuse du site.

Monsieur BRASSART précise que des éclairages ont été remplacés par des LED dans un but d'économies d'énergie, mais que la pollution lumineuse n'a pas encore fait l'objet d'une réflexion.

Monsieur SANTERRE souhaite savoir si les projets de constructions dans le quartier des Asturies ne remettront pas en cause la suppression prévue du passage à niveau.

Monsieur DUJARDIN déclare que ces constructions n'impacteront pas le futur rond-point.

Monsieur BOUCHET ajoute que les travaux sur la D420 ne sont pas finalisés en raison de difficultés à obtenir des contacts électriques de la part de la SNCF pour actionner les feux.

Monsieur DEROCH précise qu'un article sera dédié aux installations de feux tricolores dans le prochain numéro du journal de la commune, afin d'expliquer à la population la circulation en cas de problème chez NYRSTAR.

## V. S3PI : campagne d'information du public 2019

Madame DUFLOS rappelle que le S3PI propose aux sites SEVESO la distribution d'un document dans les zones « plan particulier d'intervention » détaillant les conduites à tenir en cas d'accident. Une nouvelle distribution est prévue pour 2019.

Le président de la CSS

Eric BRASSART

